Commune d'ESSERTINES-sur-ROLLE



MUNICIPALITÉ

Greffe municipal

Rue du collège 3 CH-1186 Essertines-sur-Rolle

Commune d'Essertines-sur-Rolle

Essertines-sur-Rolle, le 3 février 2025

Nouvelle adresse

Rue du collège 9 CH - 1186 Essertines-sur-Rolle

PREAVIS MUNICIPAL N° 01-2025

RENOVATION DU COUVERT DE LA FONTAINE DU CLOSEL

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Situation actuelle

Durant l'automne 2024, les cinq fontaines du village ont été sablées afin de redonner aux bassins leur apparence d'origine. Une réfection de l'étanchéité intérieure a également été réalisée afin de limiter les fuites d'eau.

Dans la continuité de la mise en valeur de notre patrimoine communal, le couvert du Closel nécessite désormais une remise en état complète en raison du mauvais état général du bâtiment.



2. Descriptif du projet

Il est prévu de déposer entièrement la charpente actuelle (bois et DIN métallique) et de remplacer la sablière ainsi que la faîtière par des poutres en bois lamellé-collé en sapin. Le couvert comportera deux pans selon la règlementation communale qui apportera une plus-value urbanistique à l'ouvrage.

e-mail: greffe@essertines-sur-rolle.ch



Le remplacement de la couverture ainsi que la rénovation complète de la ferblanterie sont également prévus.





Une fissure a été constatée sur le mur Nord-Est, au niveau du DIN métallique, et nécessite une intervention. Elle semble avoir déjà été rebouchée par le passé, mais la réparation a désormais atteint ses limites.





La maçonnerie sera entièrement nettoyée au jet haute pression. Un toilage des parties crépies sera encollé avant l'application d'une couche d'accrochage, suivie d'une finition à l'ancienne en chauxciment, tirée à la truelle, afin de lui redonner son aspect d'antan.





Nous profitons également des travaux pour réparer une fuite sur le réseau d'eau sous pression, localisée devant la fontaine.

3. Coûts

Soucieux de favoriser les entreprises locales, nous avons fait appel à des sociétés situées dans un rayon de moins de 5 km autour de notre commune.

Pour cette réfection, et compte tenu des montants engagés, une seule entreprise par corps de métier a été sollicitée. La Municipalité a reçu les devis ci-après :

Maçonnerie	Fr. 21'532
Ferblanterie & couverture	Fr. 15'900
Charpente	Fr. 12'998
Divers & imprévus	Fr. 4'569
Total	Fr. 55'000

Selon les directives établies dans le nouveau manuel comptable MCH2 applicables depuis le 1^{er} janvier 2024, la durée d'amortissement des travaux de menue importance serait de 10 ans.

4. Conclusions

Au vu de ce qui précède, nous vous prions Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL D'ESSERTINES-SUR-ROLLE

- Vu le préavis n° 01-2025 de la Municipalité ;
- Entendu les rapports de la / des Commission(s) chargée(s) de l'étude du projet;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE

- a. D'octroyer à la Municipalité un crédit de Fr. 55'000.- pour la réalisation de ce projet ;
- b. **De financer** ce montant par la trésorerie générale ;
- c. De prendre acte qu'à ce montant s'ajouteront les charges d'exploitation.

Préavis N° 01-2025 approuvé en séance de Municipalité le 3 février 2025.

Au from de la Municipalité

La Syndique

M-P Moinat

La Secrétaire

D. Christer